

Greentech : Accenta lève 108 millions d'euros

Pour accélérer la décarbonation des bâtiments, Accenta boucle une nouvelle levée de fonds. Profitant d'une réglementation plus stricte pour les entreprises du tertiaire, la startup veut s'ériger en leader du secteur.

Temps de lecture : minute

14 septembre 2023

Accenta poursuit sa montée en puissance pour accélérer la décarbonation des bâtiments. En effet, la startup annonce un tour de table de 108 millions d'euros réalisé auprès du fonds Siloé Infrastructures, géré par Crédit Mutuel Impact, et d'Eren Groupe. Ce dernier actionnaire, entré au capital d'Accenta en 2019, prend le contrôle opérationnel de la société à l'occasion de cette levée de fonds.

Fondée en 2016 par Pierre Trémolières, Marine Doquet-Chassaing et Philippe Bruand, la greentech tricolore a développé une technologie qui permet de capter la chaleur émise par les climatiseurs des bâtiments l'été, de la stocker sous forme d'électricité sous terre et de la faire ressortir l'hiver pour chauffer les immeubles. Selon l'entreprise, cette approche permet ainsi de faire baisser jusqu'à 80 % la consommation énergétique des bâtiments et jusqu'à 95 % leurs émissions de CO2. A ce jour, la société, qui compte plus de 150 collaborateurs, indique avoir équipé plus de 8 millions de mètres carrés de bâtiments.

«*La décarbonation du bâtiment est un enjeu majeur, sur lequel il faut avancer plus vite*»

Avec ce nouveau financement, Accenta entend profiter de la lame de fonds actuelle qu'est la transition écologique pour accélérer la décarbonation des consommations thermiques, qui représentent à elles seules 75 % des émissions de CO2 générées par les bâtiments en période d'exploitation. *«La décarbonation du bâtiment est un enjeu majeur, sur lequel il faut avancer plus vite. Avec des coûts d'énergie désormais plus élevés et volatils, les propriétaires immobiliers sont d'autant plus en recherche de solutions. Dans ce contexte, Accenta propose une offre à la fois complète et unique, qui va jusqu'à la décarbonation profonde d'un site grâce au géostockage – à un coût compétitif»*, estime Benoît Herrmann, directeur de participations chez Crédit Mutuel Impact.

Dans le cadre de son développement, la greentech française peut compter sur un cadre réglementaire qui est devenu plus exigeant au cours de ces dernières années. En effet, la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) impose notamment aux entreprises du tertiaire une réduction de leur consommation énergétique de 40 % d'ici 2030 et 60 % d'ici 2050. Dans ce cadre, la technologie de géostockage d'Accenta constitue une solution pour permettre aux acteurs concernés d'atteindre de tels objectifs.



À lire aussi

GreenTech et parité : deux chantiers prioritaires pour la French Tech, selon Clara Chappaz



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Maxence Fabrion